REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHE

BP 34 TEL 22 27 52 58

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO- LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2026 DU 12/11/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE GUIDER

Financement : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2026

Imputation :

4. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2026, le Maire de la Commune de Guider, **Maitre d'Ouvrage,** lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **les travaux de construction de la Recette Municipale de Guider**

5. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

TRAVAUX PRELIMINAIRES
TERRASSEMENT
FONDATIONS
MACONNERIE-ELEVATION
CHARPENTE-COUVERTURE
MENUISERIE METALLIQUE
REVETEMENTS SCELLES
PLOMBERIE SANITAIRE
ELECTRICITE

6. Délais prévisionnel d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois **(03) mois** maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots

19. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 F CFA.**

20. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de la catégorie E au moins de droit camerounais installées au Cameroun

21. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget Communal de l'exercice 2026

Scanné avec CamScanner

22. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est HORS LIGNE

23. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à quatre cent mille (400 000) francs CFA par lot et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Le dit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignations délivré par la caisse de dépôt et de consignations (CDEC), conformément à la Lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de consignation des cautionnements sur les marchés publics. En cas de chèque-banque ou chèque certifié délivré en lieu et place du cautionnement, le dit cheque doit être libellé à l'ordre de la Caisse des Dépôts et consignations pour le compte du Maitre d'Ouvrage et transmis à la CDEC par l'Etablissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrables avant la date de l'ouverture des plis.

L'absence de la caution de soumission tel que ci-dessus décrite, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

24. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables **à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 698 664 302

25. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Guider**, Téléphone : 698 664 302 dès publication du présent avis par voie de presse écrite *(JDM, Cameroon-tribune)* et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de **(60 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Guider.

26. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la SIGAMP, au plus tard le **08/12/2026** à 10 heures et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2026 DU 12/11/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE GUIDER

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

27. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun

Scanné avec CamScanner

pport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

28. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Commune de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08/12/2026 à** 11 heures précises, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Guider.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

6. Critères d'évaluation

2. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres, du cautionnement de soumission timbré, accompagné du récépissé de consignation délivré par la CDEC conformément à la Lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;
4. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
5. Absence de l'attestation de catégorisation (catégorie E au moins) ou du récépissé de dépôt de la demande de catégorisation E au moins;
6. Non-conformité au modèle de soumission ;
7. Offre financière incomplète et l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
8. Absence d'une Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un chantier les 3 dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
9. Absence de la charte d'intégrité ;
10. Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales

♣ Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 05 oui/non ;
2. Présentation générale de l'offre 01 oui/non ;
3. Visite des lieux 02 oui/non ;
4. Les preuves d'acceptation des conditions du marché 02 oui/non ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 07 oui sur les 10 possibles

29. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier

Scanné avec CamScanner

Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

30. Nombre maximum de lots

Sans objet.

31. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

32. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Guider**, Téléphone : 698 664 302

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO au numéro 694 97 12 16

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML
- Pdt/CIPM
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le **12/11/2026**
Le Maire
(Maître d'Ouvrage),



Scanné avec CamScanner

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHE

BP 34 TEL 22 27 52 58

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO- LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°11/ONIT/NR/D42/GDER- C/ITB/ISAMPC/2026 OF 12/11/2026 FOR ONSTRUCTION OF THE MUNICIPAL REVENUE OF THE GUIDER COUNCIL

Financing: COUNCIL BUDGET/2026.
Imputation:

19- Subject of the invitation to tender
Within the framework of the Council Budget, 2026 financial year projects, the Mayor of Guider, hereby launches an invitation to tender an Open National Invitation to tender in emergency procedure for **FOR ONSTRUCTION OF THE MUNICIPAL REVENUE OF THE GUIDER COUNCIL**

20- Nature of works
The works subject of this contract include:
Preliminary work
Earthworks
Foundations
Masonry – elevation
Frame – roofing
Metal carpentry
Sealed coationgs
Sanitary plumbing
Electricity

3. **Execution deadline**
The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be three (03) months.

5. Allotment
The works was not divided in lots

21- Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is **40 000 000** CFA francs per lot.

22- Participation and origine

Participation in this call for tenders is open on equal terms to companies under Cameroonian law established in Cameroon with experience in the field and having been categorized then more E in the field of BTP in accordance with the regulation in force.

Scanné avec CamScanner

The participation of companies in the form of a group or subcontracting is permitted in accordance with the regulations in force.

23- Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by Council Budget financial year 2026,

7. Bidding method

The submission method chosen for this Call for Tenders is OFFLINE

7- Bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid security established by a first-rate bank and financial organisation approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the DAO, in an amount equal to four hundred thousand (400 000) CFA francs and deposit this amount at de CDEC and valid for ninety (90) days beyond the original validity date of the offers..

8- Consultation of Tender File

The file can be consulted during business hours at the GUIDER Council, and Telephone: 698 664 302 upon publication of this notice.

9- Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Public Service of tender Authority, situated in Guider city as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **(60 000) CFA francs** payable at council Treasury of Guider.

10- Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach at the council service of Tenders' Board of Guider not later than **08/12/2026** at **10 a.m** o'clock and should carry the inscription :

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°11/ONIT/NR/D42/GDER- C/ITB/ISAMPC/2026 OF 12/11/2026 FOR ONSTRUCTION OF THE MUNICIPAL REVENUE OF THE GUIDER COUNCIL

To be opened only during the counting session"

11- Admissibility of offers

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The following will be inadmissible by the Delegated Contracting Authority:

- ✓ Envelopes bearing information on the identity of the bidder;
- ✓ Envelopes received after the submission deadlines;
- ✓ Envelopes that do not comply with the submission method.
- ✓ Envelopes without indication of the identity of the Call for Tenders;
- ✓ Failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO or offers only in copies;

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Call for Tenders Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for finance to issue bonds in the field of public procurement or failure to comply with the models of the documents in the Call for Tenders Documents will result in the outright rejection of the offer without any recourse. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

12- Opening of bids

Scanné avec CamScanner

The opening of bids will be carried out in one (01) time in the meeting room of the GUIDER Prefecture. The opening of administrative, technical and financial offers will take place on **08/12/2026**. at 11 a.m. sharp, local time, by the Internal Commission for Public Procurement of Guider Council.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

13- Evaluation criteria

3- Elimination criteria

These include:

- ✓ the absence of the bid bond at the opening of the bids;
- ✓ the non-production beyond the 48-hour deadline after the opening of the bids, of a document from the administrative file deemed non-compliant or absent at the opening of the bids, (except the bid bond);
- ✓ false declarations, fraudulent maneuvers or falsified documents;
- ✓ non-compliance with 14 essential criteria
- ✓ the absence of a sworn statement of non-abandonment of construction sites over the past three years;
- ✓ the absence of a quantified unit price in the Financial Offer;
- ✓ the absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, the DQE and the SDPU);
- ✓ of the absence of categorization certificate or deposit act
- ✓ of the absence of the dated and signed integrity charter
- ✓ of the absence of the declaration of commitment to respect environmental and social clauses dated and signed

4- Essential criteria

The criteria relating to the qualification of candidates will relate for information purposes only to:

- Work execution methodology 5pts
- General présentation of offerts 01pt
- Site visite 02 oui/non ;
- Proof of acceptance of market conditions 02 oui/non

14- Award of contract

The Contracting Authority will award the contract to the bidder whose bid has been recognized as substantially compliant with the Tender Documents. The latter must have the technical and financial capacities required to perform the Contract satisfactorily and the bid being evaluated as the lowest bidder, including any discounts offered, where applicable

15- Maximum number of lots

RAS

16- Duration of validity of bids

Bidders remain bound by their bid for 90 days from the deadline set for submission of bids

17- Further information

Additional information on the Call for Tenders can be obtained from the Special Secretariat of the GUIDER Council

18- Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on or the PO on 694 97 12 16

Guider, le 12/11/2026
The MAYOR (Project Owner)

LE MAIRE

Abdouraman Saïdou

Copie:

- ARMP/NO,
- DDMAP/ML
- Pdte/ITB
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Scanné avec CamScanner